

Chartres, le 18 juin 2011



**Association de Défense
du Quartier de l'Épargne**

1 rue de la Prévoyance
28000 CHARTRES
☎ 06 14 12 52 41

Lettre ouverte
A Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communautaires
de Chartres Métropole

Madame, Monsieur,

Vous avez été élus Conseillers Communautaires et vous serez prochainement appelés à vous prononcer sur l'implantation d'un grand centre culturel et sportif dans l'agglomération. Le Maire de Chartres entend placer cet équipement dans la ZAC du projet « pôle Gare » et souhaite que cela constitue un chantier communautaire. L'Association de Défense du Quartier de l'Épargne « Epargnez-nous » souhaite vous faire part de son point de vue sur la question.

Notre association s'est constituée en avril 2007 pour œuvrer à la préservation du quartier et défendre les intérêts des riverains face au projet « pôle gare ». Elle n'est pas opposée à la réalisation de travaux utiles et mesurés autour de la gare, mais elle dénonce l'incohérence de ce projet jugé disproportionné, déraisonnable, susceptible de porter atteinte à la qualité de vie des habitants et contraire à l'objectif initial affiché qui consistait à corriger les difficultés de circulation et améliorer les accès à la gare.

A plusieurs reprises, l'Association « Epargnez-nous » a souhaité se faire entendre dans l'élaboration du projet, soulignant qu'aucune étude n'avait été présentée justifiant la pertinence et évaluant les conséquences humaines et environnementales d'un tel ensemble urbanistique.

La mairie de Chartres a récemment modifié son projet : le phasage annoncé concerne les travaux de contournement en 2012, un parking de 2800 places (au lieu de 750 prévus) et un centre culturel et sportif en 2013. Les riverains craignent les conséquences de ces aménagements qui ne concernent plus à proprement dit la gare, et s'interrogent sur l'intérêt de cet équipement dans leur quartier, alors même que son déplacement en périphérie a été demandé par plus de 1000 signataires d'une pétition remise en mairie le 19 octobre 2009.

Si la construction d'un équipement sportif et culturel devait être communautaire, le débat sur sa localisation n'a jamais été instauré entre les différentes communes ! N'y aurait-il pas un endroit plus approprié qui éviterait les nuisances en termes de circulation ?

En effet, comment soutenir que l'emplacement de cet équipement actuellement envisagé au niveau du pont Daniel Casanova (pont de Mainvilliers) ne serait pas source de difficultés circulatoires pour y accéder et surtout pour le quitter ! Il est en effet fortement à craindre que la concentration d'un tel équipement de 5 000 à 6 000 places en plein centre ville de Chartres occasionne des bouchons importants lors de l'accès à des manifestations, dès lors que les entrées et sorties des véhicules devront irrémédiablement converger vers le pont de Mainvilliers, c'est-à-dire un entonnoir ! D'autant que les plans actuellement présentés réduisent la circulation des voitures à deux voies (une dans chaque sens, les deux autres voies étant réservées aux bus) ce qui génèrera un temps plus long pour permettre l'écoulement des véhicules.

Il convient de noter que ce pont est l'axe le plus usité pour la circulation en transit venant de Mainvilliers et de toute l'agglomération Ouest pour atteindre le centre ville de Chartres et la gare. Il connaît déjà aux heures de pointes un encombrement très important ! D'après une étude réalisée par la ville de Mainvilliers, 13 000 véhicules par jour traversent ce pont, et 58% de ce trafic correspond à des flux de transit.

Nous ne souhaitons pas que ce nœud circulatoire devienne « le point noir » du Plan de Déplacement Urbain (PDU) de l'agglomération Chartreuse qui n'a toujours pas été publié à ce jour. Ce PDU, annoncé au niveau de l'agglomération est toujours en voie d'analyse et n'a toujours pas permis de tirer de conclusions sur la situation actuelle et encore moins sur le futur.

Aussi, ne devrait-on pas prioriser l'élaboration du PDU avant de positionner ce projet urbanistique d'envergure ? C'est dans l'intérêt de tous les habitants de l'agglomération que la circulation du centre ville de Chartres doit être étudiée et organisée en raison du bon sens. Personne ne souhaite en effet mettre plus d'une heure à sortir d'un tel équipement, comme cela est de coutume aux abords du Zénith d'Orléans ! Cela conduit à des incivilités (klaxon, parking sauvage,...) et des nuisances durement vécues par les riverains.

Enfin, il est annoncé un développement exponentiel du trafic ferroviaire dans les 20 ans à venir et la réouverture des lignes Chartres - Voves - Tours puis Chartres - Orléans. Est-il judicieux de concentrer un tel équipement au niveau des voies alors que cette surface risque de faire cruellement défaut dans le futur pour la circulation et le cadencement des trains ?

Aussi, nous espérons que vous pourrez débattre en toute transparence lors du Conseil Communautaire du 30 juin prochain de la localisation de cet équipement et que vous pourrez suggérer de le déplacer à un endroit mieux desservi par les voies d'accès dans l'agglomération afin d'éviter toutes conséquences futures désastreuses pour la circulation et la vie des habitants du quartier de l'Epargne.

L'Association continuera quant à elle d'agir pour défendre les intérêts des habitants de Chartres et de ses environs. Et nous sommes convaincus que vous saurez nous appuyer dans notre action.

Restant à votre disposition, nous vous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos salutations distinguées.

Pour le Bureau de l'Association,
La Présidente


G. Guérard-Defaux